

DÉVÉGÉTALISATION - ENTRETIEN DES EXTÉRIEURS



- 1 NETTOYANTS DÉSINCRUSTANTS POUR LA RÉNOVATION DES TROTTOIRS, ALLÉES ET PISTES POUR PIÉTONS
- 2 TRAITEMENTS DES MATÉRIAUX CONTRE LES ALGUES, LICHENS ET POLLUTION
- 3 INDICATEUR DE MARQUAGE
- 4 PROTECTION ET ENTRETIEN DES OUTILS



DÉVÉGÉTALISATION - ENTRETIEN DES EXTÉRIEURS



1

NETTOYANTS DESINCRUSTANTS POUR LA RÉNOVATION DES TROTTOIRS, ALLÉES ET PISTES POUR PIÉTONS

ÉCORÉNOV

Gamme verte



Réf J35

Nettoyant désincrustant pour la rénovation des trottoirs, allées et pistes pour piétons. Élimine rapidement incrustations, taches colorées provenant de dépôts de matières organiques, verdissements dus à la présence de végétaux (algues, mousses et herbes) fixés sur des supports et matériaux exposés aux intempéries. Peut être appliqué sur béton, pierre, enduit, dalles, carrelage, pavés, schistes ardoisiers, gravillons, crépis, bois, aires de jeux, terrains de boules.

Évite de recourir à l'utilisation de nettoyants corrosifs, caustiques, d'agents chlorés ou d'herbicides classés dangereux pour l'environnement.

Diluer de 25 à 50 % dans l'eau et appliquer à l'aide d'un pulvérisateur. Laisser agir 30 min à 1 h.

Selon les surfaces et de la nature des dépôts, un rinçage à l'eau claire peut être nécessaire. Dans le cas contraire, laisser le rinçage se réaliser naturellement par la pluie.

Faiblement moussant, se rince facilement.

Aspect : liquide limpide incolore. Senteur : végétale et herbacée. pH : 2,05.



REF	PRODUIT	CONDITIONNEMENT
J35	ECORENOV	4 X 5 l - 30 l - 60 l

D-VÉGÉ

Gamme verte



Réf J07

Nettoyant pour allées, trottoirs, terrasses, dallages, toitures, monuments.

Formulation végétale (à base d'acide nonanoïque).

Débarrasse les surfaces nettoyées des espèces végétales, résidus organiques, pollutions aux hydrocarbures et leur redonne l'aspect du neuf.

Sécurise les passages par élimination des incrustations glissantes.

Adapté pour le nettoyage des trottoirs, dallages, terrains de tennis, monuments, briques, tuiles... Diluer de 25 à 35 % dans l'eau et appliquer avec un pulvérisateur (par temps sec). Ne pas rincer, laisser agir.



REF	PRODUIT	CONDITIONNEMENT
J07	D-VÉGÉ	4 X 5 l - 30 l

2

TRAITEMENTS DES MATÉRIAUX CONTRE LES ALGUES, LICHENS ET POLLUTION

CHIM-COURT



Réf J15

Liquide destructeur d'algues et de lichens sur les matériaux de construction. Action curative sous une semaine. Pouvoir rémanent.

Spécifique pour le traitement des toitures et autres surfaces (ardoise, fibrociment, terre cuite, béton, roseau, chaume, composite translucide, tôle laquée, verre de serre, dalles, bordure en ciment, allées, terrasses, courts de tennis, bassins, réservoirs, bâches, stores...). Pénètre en profondeur dans les surfaces poreuses. Diluer de 5 à 30 % dans l'eau et appliquer la solution par pulvérisation ou au canon à mousse. Résultats visibles sous une semaine.

Aspect : liquide limpide vert. Senteur : inodore. pH pur : 9.

REF	PRODUIT	CONDITIONNEMENT
J15	CHIM-COURT	4 X 5 l - 30 l

FIR-NET FAÇADE



Réf F21

Nettoyant rénovateur de façades et matériaux puissant à action rapide.

Élimine les incrustations et les taches provenant de dépôts de matières organiques et de tanins végétaux sur les matériaux exposés aux intempéries (pierres, crépis, briques, béton, carrelages, pavés, schiste ardoisier, bois, fontaines, bardages en métal, courts de tennis).

Appliquer pur ou dilué dans l'eau à 50 % par pulvérisation ou par imprégnation lorsque la température est comprise entre 12 et 20°C. Laisser agir 30 min à 1 h, rincer (jet ou pression).

L'application complémentaire d'un destructeur d'algues et de lichens rémanent (CHIM-COURT) ralentira la réimplantation des micro-organismes végétaux. Aspect : liquide ambré. pH pur : 13,6.

REF	PRODUIT	CONDITIONNEMENT
F21	FIR-NET FAÇADE	4 X 5 l - 30 l



FIRCHIM FRANCE

B. P. 262 - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE CEDEX
S. A. S. au capital de 326 249 € - R. C. Rodez 83 B 65 - Siret 327 511 218 00049
Code APE 2041Z - N° intracommunautaire FR 05 327 511 218

contact@firchim.fr



05 65 81 16 37

<https://www.firchim.fr>



3 INDICATEUR DE MARQUAGE



BLEU-FIR COLOR



Réf J40

Colorant temporaire permettant de marquer les zones traitées.
 Apporte une coloration bleue aux solutions de traitement (produits phytosanitaires...).
 Evite les surdosages et la superposition des arrosages lors de traitements sur zones étendues.
 Devient incolore sous 12 à 24 heures.
 Selon l'intensité de couleur souhaitée et la couleur initiale du produit à appliquer, incorporer sous agitation 1,5 l de produit pour 800 à 1000 l de la solution à appliquer au sol.
 Aspect : liquide bleu.

REF	PRODUIT	CONDITIONNEMENT
J40	BLEU-FIR COLOR	4 X 5 l

4 PROTECTION ET ENTRETIEN DES OUTILS

PROTEC-CLEAN



Réf A88



Agent de protection, antiadhérent facilitant la glisse pour carter de tondeuses à gazon, matériel agricole, engins de TP. Convient pour la protection des surfaces métalliques et plastiques. Evite l'accrochage des déchets de tonte sous les tondeuses.

Facilite le glissement et l'évacuation du gazon coupé, le nettoyage des engins de tonte.
 Inhibiteur d'oxydation et de corrosion. Réduit les risques de rouille des capots métalliques provoqués par l'herbe collée sur les surfaces.

Agiter l'aérosol avant utilisation. Pulvériser sur toutes les parties en contact avec l'herbe coupée.
 Renouveler régulièrement l'application et notamment avant l'hivernage des matériels.
 Point d'éclair : 42°C – AFNOR coupe fermée.

Aspect : liquide limpide. Réaction chimique : neutre. Aérosol multiposition.

REF	PRODUIT	CONDITIONNEMENT
A88	PROTEC-CLEAN	12 aérosols de 500 ml - boîtier 650

SOLBACT-PRO



Réf I68



Nettoyant désinfectant pour locaux et matériels de culture.
 Désinfection des couteaux, greffoirs, sécateurs, brouettes, vases, conteneurs, serres (hors culture).

Diluer à 5 % dans l'eau, appliquer par pulvérisation ou trempage.

Laisser agir 5 min puis rincer.

Aspect : liquide limpide de couleur lilas.

pH pur : 12,50. pH à 1 % : 10,25



REF	PRODUIT	CONDITIONNEMENT
I68	SOLBACT-PRO	4 X 5 l - 30 l - 60 l - 220 l

BACTERICIDE
 NF EN 1276
 NF EN 13697
FONGICIDE
 NF EN 1650
 NF EN 13697
LEVURICIDE
 NF EN 13697
VIRUCIDE
 EN 14476



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES - PICTOGRAMMES - LÉGENDES



Conforme aux critères d'écotoxicité des produits écolabellisables.



Produit dont les éléments de composition sont autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.
Après l'application de ce type de produit sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments, il convient cependant de rincer à l'eau potable afin de limiter la probabilité de transfert de matières actives vers les aliments



Normes relatives à la désinfection.
Détermination de l'activité bactéricide, fongicide, virucide et sporicide.



FIRCHIM FRANCE
 B. P. 262 - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE CEDEX
 S. A. S. au capital de 326 249 € - R. C. Rodez 83 B 65 - Siret 327 511 218 00049
 Code APE 2041Z - N° intracommunautaire FR 05 327 511 218

contact@firchim.fr



05 65 81 16 37

<https://www.firchim.fr>





DÉVÉGÉTALISATION - ENTRETIEN DES EXTÉRIEURS



FIRCHIM FRANCE

B. P. 262 - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE CEDEX
S. A. S. au capital de 326 249 € - R. C. Rodez 83 B 65 - Siret 327 511 218 00049
Code APE 2041Z - N° intracommunautaire FR 05 327 511 218

contact@firchim.fr



05 65 81 16 37

<https://www.firchim.fr>

